

#1

BEYNOST

INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

DÉCEMBRE 2016 | TRIMESTRIEL

LE DOSSIER

Des élus,
des agents et
des services.

LES NOUVELLES

Le Conseil
Municipal
des Enfants,
c'est parti!

L'INFOGRAPHIE

Un peu de
géographie
& de démo-
graphie.



CONTACT

Place de la mairie
01700 BEYNOST
Tél. 04 78 55 83 40
Fax : 04 72 25 89 66
Courriel : accueil@ville-beynost.fr
www.beynost.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi (sauf mercredi) :
9h à 12h et 14h à 17h.
- Mercredi : 9h à 12h et 14h à 19h
- Vendredi semaine impaire :
fermeture à 16h30.



Édito

Une nouvelle communication pour une meilleure information



Après 6 mois à la tête du conseil municipal, j'ai désormais connaissance des dossiers en cours. Une évidence s'impose : Beynost est une commune en devenir et plusieurs opportunités se présentent à nous pour lui permettre d'évoluer de façon équilibrée. Aussi, qu'ils soient amorcés ou à venir, les projets devront d'une part servir les intérêts de tous et d'autre part être présentés à tous. Nous devons donc informer et échanger afin que les Beynolanes et les Beynolans sachent qui fait quoi, pourquoi, comment et à quel coût. C'est pour cette raison que nous avons décidé de renouveler les supports de communication : **Beynost info** sera un trimestriel destiné à expliquer et à détailler l'action municipale mais aussi à mieux nous connaître. Il accompagnera un agenda municipal mensuel, **Beynost écho**, au service des événements municipaux, associatifs et intercommunaux.

Ce premier numéro est destiné à vous présenter la mairie, ses élus et ses agents qui travaillent ensemble au service de Beynost. Il constitue un pré-requis utile pour la suite de nos parutions et annonce une autre façon de communiquer pour vous expliquer les modes de fonctionnement des collectivités d'aujourd'hui et de demain.

Mieux partager et mieux connaître pour agir dans l'intérêt de tous. Au plaisir d'échanger avec vous prochainement.



Caroline TERRIER,
Maire de Beynost

LES NOUVELLES



LE SUCCÈS DE L'AUTOMNE : NOTRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Ouvert depuis fin septembre, le marché de producteurs est le nouveau rendez-vous des Beynolans.

Tous les vendredis, 10 producteurs des environs sont rassemblés sur le parking du complexe à partir de 16h. Ils vendent fruits, légumes, fromages, miel, pain, viande, volailles et même poissons, tout ce qu'il faut pour remplir le frigo ! Que du local, seul le poisson arrive directement de Bretagne ou de l'île d'Oléron. Et vous avez répondu présents à cette proposition de produits de qualité, parfois bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Bientôt, le marché vous donnera régulièrement rendez-vous pour des animations et dégustations, vous pourrez donc terminer la semaine en toute convivialité autour d'un verre (avec modération bien entendu), sans oublier de remplir vos paniers pour le week-end !



BEYNOST INFO, magazine d'information trimestriel de la commune de Beynost (Ain). Directeur de publication : C. Terrier. Responsable du trimestriel : A. Maciocia. Rédaction, conception et mise en page : Résonance Publique. Relecture : C. Terrier, I. Zorzi, J. Aubernon, A. Maciocia, C. Pérez, E. Boucharlat. Photographies : L. Danière. Impression : Delta, Chassieu. Papier 100% recyclé, imprimeur imprim'vert.



TRAVAUX DU BASSIN DES BOTTES, EXPLICATIONS

Depuis le 17 octobre, vous avez sans doute remarqué le chantier sur la RD1084. Il s'agit de travaux en liaison avec le bassin de rétention des Bottes, situé entre la RD et la voie ferrée.

En 1993, Beynost subit des inondations mémorables dues aux torrents de la Côtière. Pour éviter que cela ne se reproduise, des ouvrages de canalisation et des bassins de rétention ont été créés par la commune et transférés à la CCMP depuis. Mais le bassin des Bottes ne joue pas pleinement son rôle. En effet, les torrents n'y sont connectés que par surverse et aboutissent dans une canalisation de 600 mm qui traverse Beynost, puis Saint-Maurice et Miribel avant

de se jeter dans le canal. En cas de pluies intenses, la canalisation sature, entraînant des inondations le long de la RD. Des travaux ont donc été programmés pour créer deux points de liaison en bas des rues de la Demi-Lune et de Saint-Pierre, au niveau du rond point, afin de connecter les torrents de la Limite, de Pisse Moine et de Trivoly. Le budget de 150 000 €HT environ est financé à 50% par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse en raison de l'adéquation de l'intervention avec leur politique de gestion des eaux pluviales. Tout devrait être terminé à Noël, sans nuisance pour les riverains et, avec à la clé, moins d'inondations de voirie.



56
CANDIDAT(E)S

10 + 6
FILLES | GARÇONS

199
VOTANTS

16
ÉLU(E)S



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, C'EST PARTI !

Le mardi 18 octobre 2016 les élèves de l'École des Sources avaient rendez-vous avec les urnes. Un engouement citoyen tout simplement exemplaire ! Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour objectif d'initier les adultes de demain à la citoyenneté et à la démocratie mais aussi de leur faire prendre part à la vie de la commune. Il concrétise également le programme scolaire des CM1 et CM2. Depuis juin 2016, la création du CME de Beynost a suscité la mobilisation et la collaboration sans faille des enseignants et du service éducation et animation jeunesse de la mairie. Les élèves ont pu visiter la mairie, déposer les candidatures, faire campagne, voter en mairie avec des

cartes d'électeurs, comme les grands ! Résultat : 199 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont voté pour 56 candidat(e)s de CM1 et CM2 pour élire 16 conseiller(e)s (10 filles et 6 garçons). Le CME a été installé en mairie le vendredi 4 novembre. Ils se répartissent désormais dans 3 commissions : Sports, loisirs et culture, Environnement et cadre de vie, Solidarité. Pour leur première manifestation officielle, ils ont activement pris part à la cérémonie du 11 novembre. Nul doute que ces citoyens en herbe apporteront des idées et des regards neufs pour contribuer aux projets municipaux.

○ DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE

○ Pour la maîtrise foncière

- Convention d'intervention foncière entre la Commune de Beynost et la SAFER.
- Convention d'intervention de la SAFER pour exercice du droit de préemption sur une vente de terrain lieu dit « Champ du Munaz ».

○ Pour l'aménagement urbain dans le cadre de différents projets communaux

- « La Gare » : acquisition d'un appartement à l'angle rue de la gare/RD1084
- « Les Pinachères » : acquisition d'une maison

○ Pour le commerce

Acquisition d'une licence IV de débit de boissons.

○ Côté finances

- Crédits pour motorisation des volets du groupe scolaire.
- Crédits nécessaires au paiement du FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) suite à la notification du montant par l'État, supérieur aux prévisions budgétaires.

○ L'INTERCO & BEYNOST

DES ARRÊTS DE BUS ACCESSIBLES... ET DES PLACES DE PARKING EN PLUS !

La CCMP, pour Colibri, et le Département, pour les transports de l'Ain, ont programmé des travaux d'accessibilité obligatoires, respectivement pour les arrêts de bus de la gare et du collège. À la gare, l'arrêt est maintenant positionné en face du quai, supprimant 3 places de parking. Pour compenser cette perte, les places initialement réservées aux bus seront aménagées pour les voitures.



Qu'on se le dise !

LE CHAPITEAU DE LA FOIRE AUX VINS DE E.LECLERC

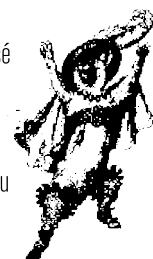
En tant qu'ERP (Établissement Recevant du Public), l'ouverture d'un chapiteau commercial nécessite une autorisation du Maire sur la base de l'avis de la commission de sécurité (SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Sécurité) et de la commission d'accessibilité (DDT - Direction Départementale des Territoires). L'hypermarché E.Leclerc a souhaité ouvrir une foire aux vins sous un chapiteau de 700 m². Le SDIS a malheureusement émis un avis défavorable sur le dossier transmis. Le Maire de Beynost ne pouvait ignorer cet avis qui engage sa responsabilité en cas d'accident. Depuis, le dossier a été régularisé et le chapiteau pourrait donc de nouveau être installé.

○ LA P'TITE INFO

CHARLES PERRAULT S'INVITE À LA ZAC DES MALETTES

La ZAC des Malettes prend forme, la commercialisation est très avancée et la première grue est installée. Les entreprises commenceront à s'installer fin 2017.

En attendant, nous avons baptisé la rue traversant la ZAC. Elle s'appellera rue du Chat Botté en référence au quartier des Bottes mais aussi à la morale du conte de Charles Perrault que nous vous invitons à relire :



*« Quelque grand que soit l'avantage
De jouir d'un riche héritage
Venant à nous de père en fils,
Aux jeunes gens pour l'ordinaire,
L'industrie et le savoir-faire
Valent mieux que des biens acquis. »*

LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ

BEYNOST INFO : UN NOUVEAU SUPPORT POUR UNE NOUVELLE COMMUNICATION ?

Nous ne pouvons que nous féliciter que la première thématique retenue soit la présentation des services de la municipalité, ainsi que des élus, ce qui permettra aux Beynolans de mieux connaître leur Mairie et constitue une reconnaissance des agents de la Fonction Publique Territoriale qui œuvrent au quotidien pour la population. Le Beynost Info constitue une nouvelle démarche démocratique de la municipalité, qui ne saurait être complète que si elle permet à la minorité d'avoir une expression en phase avec la thématique retenue. Ceci suppose que le groupe « Beynost un projet partagé » soit informé de celle-ci bien en amont. Imaginons de mettre en place une autre

approche du nécessaire dialogue démocratique entre majorité et minorité et dans le respect des mandats donnés à chacun par nos électeurs.

Imaginons une municipalité où, en dehors des séances du Conseil Municipal ou des commissions mais en amont des projets et des décisions, majorité et minorité dialogueraient pour la satisfaction des besoins des Beynolans, sans renoncer aux éventuelles divergences de point de vue. Imaginons... communiquons... et faisons plus : agissons...

Groupe « Beynost un projet partagé »
Contact : beynostprojetpartage@gmail.com





LE DOSSIER

DES ÉLUS, DES AGENTS ET DES SERVICES

Beynost a changé de Maire et certains élus de délégations. Dans ce premier dossier, le bureau municipal (NDLR: le Maire et ses adjoints) a donc souhaité se présenter et en profiter pour faire un tour d'horizon de la commune: les élus, les agents et les services proposés par la mairie, nombreux et parfois méconnus, le tout étayé de données chiffrées et éclairages particuliers. L'occasion également de faire un point sur le mode de gouvernance et le fonctionnement afin de mettre la pendule « Mairie » à la bonne heure aux yeux de tous.



1



2



3

LE CONSEIL MUNICIPAL

27 ÉLU(E)S
13+14
 FEMMES | HOMMES

=

18
 CONSEILLERS
 MUNICIPAUX
dont
4 ÉLU(E)S DANS
 LA MINORITÉ

+

LE BUREAU
 MUNICIPAL

1+8
 MAIRE | ADJOINTS

CME

16 ÉLU(E)S
10+6
 FILLES | GARÇONS

LE MAIRE Caroline TERRIER

LES ADJOINTS

Isabelle ZORZI, 1^{re} adjointe : affaires sociales
 Sergio MANCINI, 2^e adjoint : sécurité
 Elisabeth BOUCHARLAT, 3^e adjointe : enfance et jeunesse
 Joël AUBERNON, 4^e adjoint : culture et patrimoine
 Annie MACIOCIA, 5^e adjointe : communication et associations
 Christine PÉREZ, 6^e adjointe : travaux et projets structurants
 Christian BARDIN, 7^e adjoint : urbanisme et développement durable
 Jean-Pierre COTTAZ, 8^e adjoint : finances

Bien qu'ils aient des délégations spécifiques, ils ont également des responsabilités transversales au sein de la commune ou bien dans les nombreuses instances où ils représentent Beynost.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Gérard ARMANET
 Michel NICOD
 Alain RICHARD
 Harris GREISS
 Patrick DAGIER
 Pascal BOUCHAUD
 Bernard PELANDRE
 Véronique CORTINOVIS
 Jean Marc CURTET
 Nathalie PORET
 Elodie BRELOT
 Gaëlle TEUSCHEL
 Audrey COTTAZ
 Romain GEORGES

GROUPE MINORITAIRE

Roland LAGROST
 Michèle FONBONNE
 Gilbert DEBARD
 Marie-Pierre DUPUIS-BELLAGHA

CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS (CME)

Pauline LONGIN
 Eva GOERGE
 Inès BRUNET
 Renaud BOMEL
 Corentin BERLIET
 Lisa KORRICH
 Robin VIOLETTE
 Mathis POLIN
 Zacharia OUKKEBA-CULLMAN
 Maxime VERDIER
 Doriane AUSSERT
 Nazli ARLSAN
 Ambre RAISON
 Nina VALENCOT
 Camille LOPES

LE BUDGET

5,9 M€
 BUDGET DE
 FONCTIONNEMENT

5,7 M€
 BUDGET
 D'INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

DÉPENSES ET RECETTES INVESTISSEMENT:
420 000 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT:
108 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT:
410 000 €

ENSEMBLE AU SERVICE DES BEYNOLANES ET BEYNOLANS

○ Des changements au bureau municipal

Votre nouveau maire a été élue le 18 mai 2016. Mais l'exécutif municipal a connu d'autres changements. Christian Bardin est devenu adjoint à l'urbanisme et Jean-Pierre Cottaz l'a remplacé aux finances. La gestion du personnel est désormais placée sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, Kheira Lakhdari.

○ La continuité du service public

Quand les élus changent, les services sont toujours assurés : c'est ce qu'on appelle la continuité du service public. Les agents sont au service de la population en assurant les missions avec entre autres : accueil des administrés, Etat Civil, propreté, fleurissement, entretien des espaces verts, accueil des tout petits à l'EAJE, animation pour les adolescents, sécurité, solidarité... Ils travaillent également à la mise en œuvre du programme des élus, sous l'autorité de la Directrice Générale des Services (DGS) qui se situe à égale distance de l' élu, du cadre légal et de l'organisation. Ils sont donc indispensables au quotidien des Beynolan(e)s et rendent possibles les projets de vos élus. Ensemble, élus et agents agissent en étroite collaboration au service des Beynolan(e)s et à l'évolution de la commune.



4



5

L'INTERCO ET BEYNOST : RAPPEL DES COMPÉTENCES

La récente loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a entraîné des mutualisations de services. Au niveau de l'urbanisme, l'instruction des dossiers de permis de construire est faite par la CCMP, l'avis et la décision reste la prérogative du Maire.

Au niveau des travaux de voirie, des groupements de commandes permettent de faire des économies d'échelle. Sur le territoire de Beynost, la CCMP gère la ZAC des Malettes, le chemin des Malettes (entre l'autoroute et la zone commerciale), les zones d'activités et leurs voiries, les bassins et ouvrages de protection de la Côtère, ou encore le gymnase du collège Louis Armstrong. Sans oublier les déchets et le Colibri. Des associations beynolanes sont de la compétence de la CCMP comme l'association Musicale Gabriel Chardon, La société musicale de l'Espérance ou encore le club d'escalade Vertical Côtère. Enfin, l'accueil des gens du voyage est également du ressort de l'intercommunalité, avec sur le territoire de Beynost une aire dédiée.

1 Le conseil municipal :
groupe majoritaire

2 Le conseil municipal :
groupe minoritaire

3 Le conseil municipal
des enfants

4 Agents et élus à l'accueil
de la mairie

5 Les adjoints au travail :
de gauche à droite
E. Bouchariat, J.-P. Cottaz,
I. Zorzi et C. Perez

L'INTERVIEW

Nouveau maire, nouveaux objectifs, nouvelle gouvernance

Beynost Info : Caroline Terrier, vous êtes maire depuis mai 2016, savez-vous comment aborder votre mandature ?

Caroline Terrier : Il nous reste seulement la moitié d'un mandat pour continuer le programme de 2014 tout en lui donnant ma propre vision. Le pragmatisme et l'efficacité doivent donc guider notre action. Ce qui ne doit pas exclure l'écoute, l'attention aux autres et la réflexion à long terme sur le devenir de la commune. En bref, un véritable défi à relever !

**3 règles :
le souci de la
gestion des
deniers publics,
l'action dans
l'intérêt de
tous, y compris
de la minorité,
et une volonté
de transparence
et d'explication
de l'action**

BI : Concrètement, quels buts poursuivez-vous ?

CT : Les prochains Beynost info éclaireront les lecteurs sur les projets que je souhaite mener à bien avec mon équipe et les agents de la commune. En attendant, je peux vous livrer les 3 règles que je m'impose : le souci de la gestion des deniers publics, l'action dans l'intérêt de tous, y compris de la minorité, et une volonté de transparence et d'explication de l'action.

BI : C'est assez théorique, pouvez-vous nous dire comment cela se concrétise ?

CT : Par une gouvernance du partage qui s'est imposée à moi assez naturellement. Partager avec les agents : cela se traduit

par l'instauration d'une réunion commune hebdomadaire, juste après la réunion d'adjoints. Partager avec l'ensemble des élus, la minorité comprise, en multipliant les assemblées générales et en réamorçant les réunions de commissions. Enfin, partager avec les administré(e)s avec une nouvelle communication et prochainement la mise en place de dispositifs d'explication et de présentation des projets.

BI : Vous mettez en avant l'importance de la co-construction des projets mais pourtant, chacun a sa place dans une mairie, comme dans toute organisation, non ?

CT : Je n'oppose pas partage et organisation. C'est justement en réaffirmant à chacun son rôle et en lui donnant un contexte favorable que l'on est efficace. Par exemple, à la Mairie il doit y avoir un espace dédié aux élus, un autre aux agents et des moments et lieux de rencontres. Cela doit être organisé. D'ailleurs, on a revu la répartition des



bureaux en ce sens. Egalement, un audit extérieur sur l'organisation des services administratifs va permettre d'améliorer le fonctionnement.

BI : Et les adjoints, qu'en est-il de leurs prérogatives ?

CT : Leur rôle est capital, ils ont chacun leur domaine de compétence et ils doivent animer leur commission pour prendre l'avis des autres élus ou construire des projets à plusieurs. Ils me font remonter leurs travaux ou travaillent directement avec moi. Certains ont des postes clés à la communauté de communes comme Joël Aubernon qui en est récemment devenu le vice-président aux finances et au budget. Je peux compter sur eux.

BI : Dernière question, il faut vous appeler Madame le Maire, Madame la Mairesse...

CT : Madame le Maire, c'est très bien. Mais la valeur des femmes en politique ou dans la société ne se juge pas au succès de la féminisation des titres... Parlons plutôt principes, actions, convictions...

BI : Merci Madame le Maire.

1 Caroline Terrier

2 Le service des espaces verts

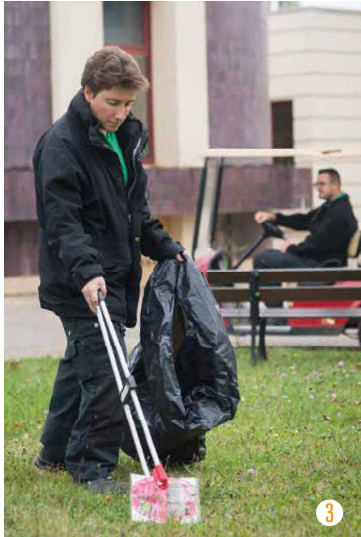
3 Les gardiens du Complexe du Mas de Roux

4 Le périscolaire

5 Le pôle petite enfance

6 La police municipale

7 Animation à la Résidence des Fontaines



3

16 SITES

502 ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE DES SOURCES

45 ASSO-CIATIONS

2 FLEURS

AU LABEL ET VILLAGES FLEURIS AVEC PLUS DE **10 000** PLANTES ANNUELLES



2



4



5

LES SERVICES

- 74 agents territoriaux titulaires et contractuels, temps complets et incomplets
- 1 Direction Générale des Services
- 3 pôles : administratif / technique / Enfance, jeunesse et éducation
- 4 policiers municipaux
- 1 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

NOS 74 AGENTS TRAVAILLENT SUR DIFFÉRENTS SITES...

- Mairie : 14 agents
- Services techniques : 12 agents
- Groupe et restaurant scolaire et périscolaire : 24 agents
- Pôle petite enfance : 17 agents
- Complexe du Mas de Roux : 3 agents



6



7

Le CPI (Centre de Première Intervention)

Le CPI de Beynost est installé derrière la Mairie. Il dispose de moyens humains et matériels permettant des interventions de proximité (incendies, inondation, secours aux personnes). En tout, ce sont pas moins de 11 pompiers volontaires équipés de 4 véhicules d'intervention qui sont eux aussi au service des Beynolan(e)s.

- N°112 ou 18

LE CCAS, UN SERVICE À PART

Le Centre Communal d'Action Sociale est une émanation du Conseil Municipal dont le Maire est le président et l'adjointe aux affaires sociales, Isabelle Zorzi, est la vice-présidente. Des personnes handicapées et/ou âgées, des représentants des familles, des élus, des habitants sont membres du CCAS. C'est l'antenne sociale de la commune. Doté d'un budget propre, il assure l'aide aux personnes en difficulté, spécifiquement les personnes âgées avec la halte répit Alzheimer, le foyer logement et le portage des repas. Notez que le bâtiment du foyer logement est propriété du bailleur social SEMCODA mais sa gestion est assurée par le CCAS.

BUDGET CCAS 2016

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 5 400 € et recettes : 39 150 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses et recettes : 314 100 €

LA RÉSIDENCE DES FONTAINES COMPREND :

- Un foyer logement avec 10 résidents
- Un accueil de jour : 7 personnes
- Un service portage de repas : 23 personnes bénéficiaires, 8282 repas livrés en 2015 et 6316 fin octobre 2016

UN PEU DE GÉOGRAPHIE & DE DÉMOGRAPHIE!

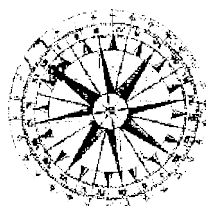
BEYNOST

NOTRE RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



NOTRE DÉPARTEMENT L'AIN
NOTRE CANTON MIRIBEL

Coordonnées géographiques



45° 50'24" NORD
4° 59'58" EST



NOTRE INTERCOMMUNALITÉ
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

CODE POSTAL
01700

SURFACE
10,64 KM²

JUMELAGE

Ostfildern en Allemagne
(avec les communes du canton
de Montluel)



LONGUEUR
DE LA VOIRIE
34,4 KM



POINT LE PLUS HAUT : 323 m
AU LIEU-DIT « MARGNOLAS »
POINT LE PLUS BAS : 177 m
AU LIEU-DIT « LES BROTTÉAUX »
ET SUR LA RD1084

LES BEYNOLANES & BEYNOLANS



4649
HABITANTS
(au 1^{er} janvier 2016)
426 hab./km²

25 508 € / PERS.
REVENU MÉDIAN ANNUEL
(national = 19 785 euros/pers.)



43,91 %
DE POPULATION ACTIVE

9,1 %
DE CHERCHEURS
D'EMPLOI

25 %
DE RETRAITÉS

+1 %
VARIATION
ANNUELLE
MOYENNE



38 NAISSANCES
en 2015

38 ANS
=
âge moyen
DES HABITANTS
DE BEYNOST



1749 LOGEMENTS

1486 maisons pour 365 appartements



PART DE PROPRIÉTAIRES 80%

QUIZZ

Les communes limitrophes

Parmi les communes
suivantes, laquelle n'a
aucune limite commune
avec Beynost ?

- S^t-Maurice-de-Beynost
- Tramoyes
- Thil
- La Boisse
- Meyzieu
- Montluel

Réponse au prochain numéro !



Les personnalités

L'EXPERT
ALEXANDRE LACASSAGNE (1843-1924)
est un des pères de la
médecine légale.

LE BOTANISTE
ANTOINE MAGNIN (1848-1926)
fut directeur du jardin
botanique de Lyon et
vice-président de la société
botanique de France.

L'INVENTEUR
GASTON LAPALUS (1910 - 2006),
garagiste original qui créa
le girocoptère.